

# Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p>	Procédure terminée
<p>Marchés d'instruments financiers: exigences en matière d'information, la gouvernance des produits et les limites de position afin de contribuer à la reprise après la pandémie de COVID-19</p> <p>Modification Directive 2014/65 <a href="#">2011/0298(COD)</a></p> <p>Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p> <p>Priorités législatives <a href="#">La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</a> <a href="#">Déclaration commune 2021</a></p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0152(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Modification Directive 2014/65 <a href="#">2011/0298(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 053-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/03676